



Vente a un enfant d'un bien

Par **nana**, le **02/03/2010** à **20:55**

Bonjour,
ma mère a acheter après le deces de son mari un appartement il est a son non, les documents faits chez le notaire elle a 87 ans et aimerais le vendre a une de ces filles peut-elle le faire et a quel prix, les autres enfants peuvent-ils faire opposition
quelles sont les demarches
merci de votre aide